FRAYSSE & ASSOCIÉS

COMMISSAIRE-PRISEUR HABILITÉ VINCENT FRAYSSE
TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE À PARIS
16, rue de la Banque • 75002 Paris • Tél. : 01 53 45 92 10 • Fax : 01 53 45 92 19

MARDI 16 JUIN 2009 À 14H15
SALLE 12

EXPOSITIONS PUBLIQUES
Samedi 13 juin 2009 de 11H00 à 18H00
Lundi 15 juin 2009 de 11H00 à 12H00
Mardi 16 juin 2009 de 11H00 à 12H00

Expert pour les bijoux :
CABINET DECHAUT-STETTEN
Monsieur Thierry STETTEN
EXPERT PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS
10, rue du Chevalier de St George – 75001 PARIS
Tél. 01 42 60 27 14 – Fax. 01 49 27 91 46
E-mail : thierrystetten@hotmail.com

M8

LIVRES
TIMBRES EN VRAC OU À L'UNITÉ
BIJOUX
OBJETS DE VITRINE
BONS BIBELOTS
PETIT MOBILIER XVIII^{E} ET XIX^{E} SIÈCLES
TAPISSERIES D'AUBUSSON XIX^{E} SIÈCLE

M1
Collerette de boules de corail en chute entrecoupées de cylindres et de barrettes filetées en or jaune ornées à leurs extrémités d'une boule de corail plus importante.
Le fermoir : 34,5 ou 38 cm - Poids brut : 101,7 g
600 / 1 000 €

M2
Deux bracelets de cheville en argent gravé à décor clouté, partiellement émaillé polychrome, ornés de cabochon de corail.
Travail berbère.
Hauteur : 9,5 cm - Poids brut : 760 g 300 / 400 €

M3
Bague en or jaune à décor de rosace sertie de diamants taillés en rose.
Poids brut : 3,4 g 150 / 200 €

M4
Broche en or et argent stylisée d' un rameau fleuri serti de diamants taillés en rose et d'un diamant taillé à l'ancienne et de deux perles fines. L'épingle en métal.
Milieu du XIX^{e} siècle.
Longueur : 7 cm - Poids brut : 16,6 g 300 / 400 €

M5
Broche en or jaune et or gris stylisée d'une abeille sertie de diamants taillés en brillant, d'onyx de rubis et de nacre.
Hauteur : 2 cm - Poids brut : 4,7 g 150 / 200 €

M6
Broche en corail sculptée d'un amour et son petit chien, l'épingle en or jaune.
Hauteur : 2,6 cm - Poids brut : 7,7 g 400 / 500 €

M7
Bague marquise en or jaune sertie de trois diamants taillés en rose.
Deuxième moitié du XIX^{e} siècle.
Poids brut : 4,3 g 200 / 300 €

M8
Clip de corsage en or jaune stylisé d'un bouquet de fleurs formées chacune d'un demi cercle uni souligné d'un triangle serti d'un rubis de même forme ou de trois diamants taillés en brillant l'attache qui les réunit sertie de rubis calibrés et de diamants taillés en brillant.
Signé Chaumet Paris.
Exécuté vers 1950.
H. 9 cm - Poids brut 35,5 g
Dans son écrin. 3 500 / 4 000 €

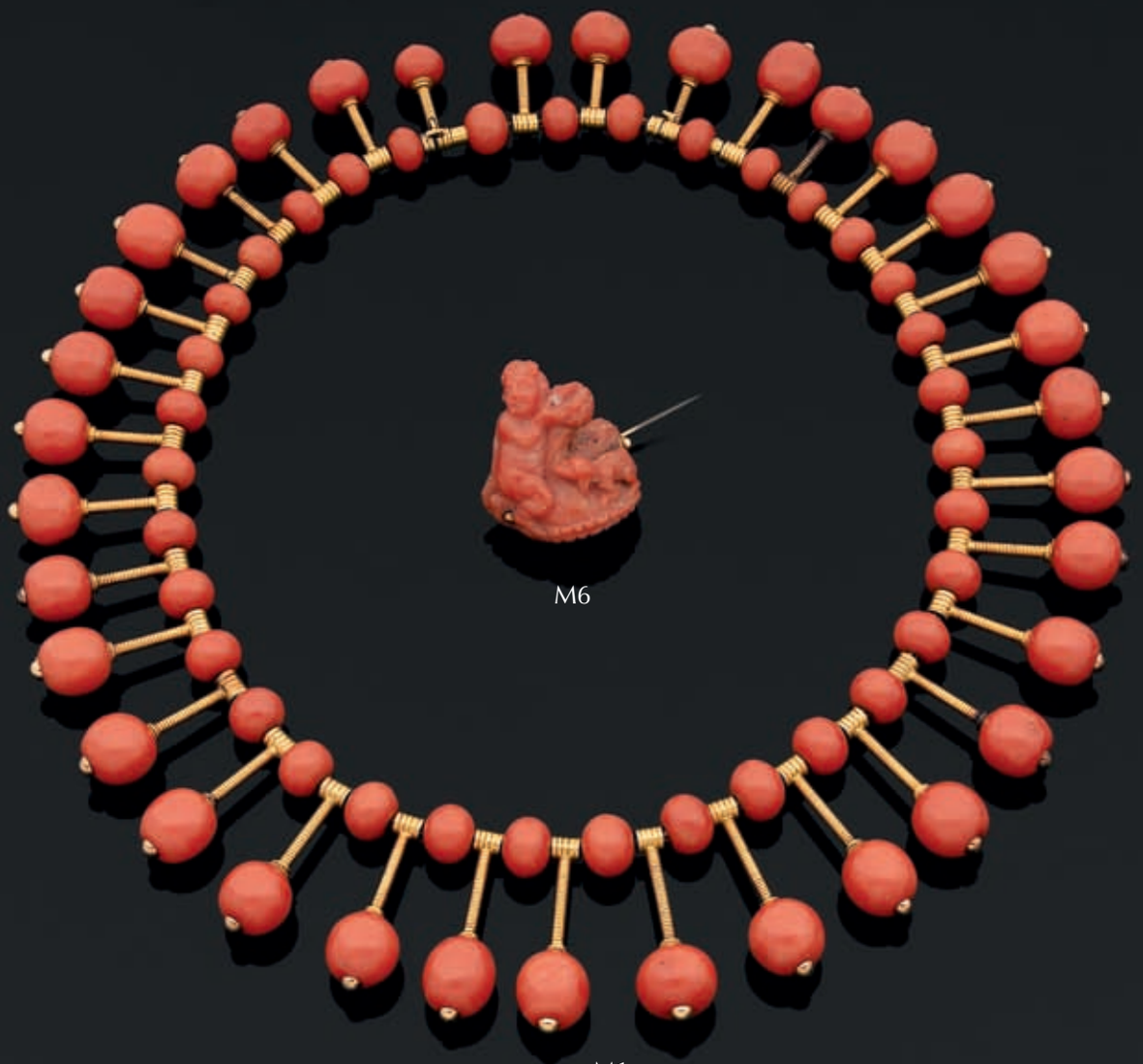

M6

M1

M7

M5

M3

M9
Chapelet en argent orné de boules de pâte de verre rouge facettées.
Fin du XIXe siècle. 20 / 30 €

M10
Etui à message en ivoire sculpté d'une fine résille sur fond doré, ceinturé de quatre bandeaux gravés en or (accidents).
Dans son étui en bois.
Fin du XVIIeI siècle.
Hauteur : 11,4 cm 300 / 400 €

M11
Epingle de cravate en métal orné d'un profil sculpté en corail blanc rosé.
60 / 100 €

M12 - M13
Dix épingles de cravate, ornées de motifs sculptés en corail, pour deux d'entre elles, la tige en or jaune, les autres en métal doré.
Fin du XIXe siècle. 200 / 250 €

M14
Présentoir à épingles fait d'une sphère en tissu de mailles de fer sur une base ronde en ivoire à décor clouté.
Epoque 1900. 40 / 60 €

M15
Bague de genre rivière en or jaune et or gris, ornée de trois lignes de diamants taillés en rose.
Poids brut : 10,9 g 250 / 300 €

M16
Paire de pendants d'oreilles en or gris et or jaune ornés chacun d'un motif navette serti de diamants taillés en brillant de deux boules d'onyx, d'un anneau et d'un cylindre en cristal de roche dépoli clouté de brillants. Systèmes pour oreilles percée.
Hauteur : 9 cm - Poids brut : 20,8 g 200 / 300 €

M17
Bague en or jaune, sertie d'un rubis dans un entourage de diamants taillés en brillant.
Poids de la pierre : environ 1 ct (dépoli).
Poids brut : 5,8 g 800 / 1 000 €

M18
Paire de pendants d'oreilles en or jaune et or gris formés chacun d'une chute de cinq motifs carrés sertis chacun d'un diamant taillé en brillant souligné de diamants plus petits.
Systèmes pour oreilles percées.
Epoque 1930.
Hauteur : 3 cm - Poids brut : 7,2 g 300 / 400 €

M19
Bague en platine ornée de trois diamants demi taille dans des sertissures carrées.
Epoque 1930.
Poids du diamant : environ 0,40 ct
Poids brut : 4,5 g 200 / 250 €

M20
Deux éléments transformés en broche, l'un serti d'une pierre blanche imitation et de trois saphirs, la seconde de diamants taillés en rose et de trois perles fines en pampille. (Accident).
Poids brut : 5 g 100 / 120 €

M21
Bague en platine ornée d'une émeraude carrée cernée d'un bandeau serti de diamants taillés en brillant.
Poids de la pierre : environ 2,80 ct
Poids brut : 7,1 g 400 / 600 €

M22
Collier de perles fines et de culture en chute, le fermoir en or gris serti de diamants taillés en rose et de deux rubis calibrés.
Diamètre : 3,3 /6,8 mm - Longueur : 54 cm 1 000 / 1 200 €
On joint son certificat de la CCIP.

M23
Etui à cigarettes rectangulaire en argent à décor de filets et de deux bandeaux crénelés, unis, le poussoir en argent doré serti d'une turquoise.
Signé Cartier Paris, Made in France.
Vers 1930.
Longueur : 12 cm - Largeur : 8 cm - Poids brut : 212 g
300 / 400 €

M24
Miniature de forme ovale.
Portrait d'homme à la veste verte.
XVIIIe siècle. 200 / 250 €

M23
M16
M22
M19
M18
M24
M17
M15
M21

L'HIPPOPOTAME ADULTE.

ירושלים
JERUSALEM

TOLEDO

CONDITIONS DE VENTE

1. La vente se fera expressément au comptant.

All purchases will be paid cash.

2. L'adjudicataire le plus offrant et dernier enchérisseur aura l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse.

3. Il devra acquitter en sus du montant des enchères : 20 % TTC.

Successful bidders will pay, the hammer price plus an additionnal premium of : 20 % including VAT.

4. Dès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage, qui sont à leur charge.

Le magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Priseur à quelque titre que ce soit.

5. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque.

In case of payment by chek, buyers are advised that property, will not be released until cheques have been cleared.

- Règlement en espèces pour un montant maximum de 3 050 €.
- Règlement par virement bancaire.
- Les règlements des bordereaux seront nets des frais bancaires.
- Aucun chèque étranger ne sera accepté.
- *Paiement by cash for a maximum of 3 050 € (only E.E.C.).*
- *Swift wire, money transfer.*

6. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot adjugé, le dit objet sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

À défaut de paiement, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère, immédiatement ou à la première opportunité.

7. D'éventuelles modifications aux descriptions du catalogue pourront être annoncées pendant la vente et seront contresignées au Procès-Verbal de vente.

8. Aucune réclamation ne sera admise pour les restaurations d'usage et de petits accidents, l'exposition publique ayant permis l'examen des œuvres proposées à la vente.

9. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif.

10. Le commissaire-priseur et les experts se chargent d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui leur sont confiés, en particulier pour les amateurs ne pouvant assister à la vente.

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. Le commissaire-priseur et l'expert ne sont pas responsables pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

11. Les ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES sont ACCEPTÉES pour LES LOTS DONT L'ESTIMATION EST SUPÉRIEURE À 3 000 € avec confirmation écrite 48 heures avant la vente.

12. Retrait des achats :
Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs. Seuls les objets fragiles ou de grande valeur seront à retirer dans les locaux de la société Fraysse.

13. Le fait de participer à la vente entraîne obligatoirement l'acceptation de ces conditions.

LE CABINET DÉCHAUT - STETTEN applique les appellations selon les normes et réglementations techniques conformes au décret n° 2002-65 du 14 janvier 2002.

a). Le Cabinet Déchaut - Stetten désigne les pierres modifiées par « les pratiques lapidaires traditionnelles » de la même manière que celles qui n'auraient pas été modifiées. (Art. 3)

b). Le Cabinet Déchaut - Stetten désigne les pierres modifiées par d'autres procédés, par le nom de la pierre, suivi de la mention « traitée » ou par l'indication du traitement subi. (Art. 2)

Les pierres non accompagnées de certificats ou attestations de Laboratoires ont été estimées par le Cabinet Déchaut - Stetten en tenant compte des modifications éventuelles du paragraphe a).

Le Cabinet Déchaut - Stetten se tient à la disposition des acheteurs pour tous renseignements complémentaires concernant le décret 2002-65 ou les différentes sortes de traitements existants.

Les techniques d'identification et les conclusions d'analyse concernant l'origine et la classification des pierres et perles peuvent varier d'un laboratoire à un autre.

En conséquence, il est possible d'obtenir, dans certains cas, un résultat différent en fonction des laboratoires consultés.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :
Banque Nationale de Paris - Agence centrale
RIB 30004 00828 00010577615 76
IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
Code SWIFT : BNPAFRPPPAC

Société de Ventes Volontaires - Fraysse & Associés SARL - Agrément n° 2002-035